RAPPORT 1 - 1 *Rapporteur : Jean-François SOTO*	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT	
DEPUIS LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JANVIER 2022.	

VU l'article L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales renvoyant aux dispositions communes applicables aux établissements publics de coopération intercommunale, notamment à l'article L. 2122-23 qui prévoit que le Maire rend compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation qu'il a reçue de ce dernier ;
VU la délibération du Conseil communautaire en date du 8 juillet 2020 relative aux délégations de pouvoirs consenties par le Conseil communautaire au Président ;
VU la délibération du Conseil communautaire en date du 8 juillet 2020 relative à la délégation de pouvoir donnée au Président en matière de marchés et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées.

CONSIDERANT qu'il convient d'informer l'Assemblée de l'usage des délégations telles que consenties au Président y compris celles en matière de marchés et accords-cadres inférieurs aux seuils de procédures formalisées,

N°	Décision prise par le Président	Date
D2022-2	Désignation du cabinet MB Avocats Associés pour représenter la Communauté de communes Vallée de l'Hérault devant le tribunal administratif de Montpellier dans le cadre du recours engagé par Monsieur Ahmed FAOUZI	14/01
D2022-3	Ouverture d'une ligne de trésorerie pour le budget principal - caisse d'épargne Languedoc Roussillon - montant de la ligne de trésorerie 400 000€	26/01
D2022-4	Ouverture d'une ligne de trésorerie pour le budget annexe eau potable (AEP) - caisse d'épargne Languedoc Roussillon - montant de la ligne de trésorerie 400 000€	26/01
D2022-5	Ouverture d'une ligne de trésorerie pour le budget annexe assainissement (EU) - caisse d'épargne Languedoc Roussillon - montant de la ligne de trésorerie 400 000€	26/01

Je propose donc à l'Assemblée :
- de prendre acte des décisions prises par le Président, y compris en matière de marchés.

Marchés à procédure adaptée entre 4 000€ HT et 40 000€ HT (Code de la commande publique du 1er avril 2019)

Date	N° commande	Objet	Prestataire	Montants HT	Montants TTC	Article	Service	Budget
20/01/2022	BI220018	BETON DESACTIVE ARGILEUM	MAURICE ESPINAS ET FILS	13 299,65	15 959,58	21351	CLT	BP
11/01/2022	BI220011	BROYEUR VIGOLD	AGRISUD	11 100,00	13 320,00	2188	BATI	BP
21/01/2022	DM220016	AVANCE REPARATION EX182PE SUITE A SINISTRE	FAUN SA	11 759,22	14 111,06	61551	GDM	BP
30/12/2021	DM220002	FOURNITURE DE GASOIL	ALVEA	12 420,00	14 904,00	60622	GDM	BP
21/01/2021	DM220012	FOURNITURE SACS BIO	JEMACO France	13 967,60	16 437,12	60628	GDM	BP
12/01/2022	RE220015	RECHERCHE DE FUITE ST GUILHEM LE DESERT	SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE	10 000,00	12 000,00	611	EXPL	AEP
12/01/2022	RE220011	NETTOYAGE DES RESERVOIRS	HP2O	17 060,00	20 472,00	611	EXPL	AEP
12/01/2022	RA220011	MOE RUE DUPIN ANIANE	SERI	4 095,00	4 914,00	2315	STRA	EU
11/01/2022	RE220003	ETUDE FAISABILITE RACCORDEMENT FORAGES	ENTECH INGENIEURS CONSEILS	14 962,50	17 955,00	2313	STRA	AEP
20/01/2022	RA220026	MOE EU COURS RAVANIERE ST ANDRE DE SANGONIS	CABINET MERLIN	10 205,40	12 246,48	2315	STRA	EU
21/01/2022	RA220025	MOE AEP COURS RAVANIERE ST ANDRE DE SANGONIS	CABINET MERLIN	5 610,60	6 732,72	2315	STRA	AEP
11/01/2021	RH220001	CONVENTION ASSISTANCE JURIDIQUE	MB AVOCATS	9 600,00	11 520,00	62268	RH	BP

Marchés à procédure adaptés conclus par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault - Conseil Communautaire février 2022

N° Marché	Objet	Lot	Titulaire (CP/VILLE)	Montant	Durée	Date de Notification
2021-530	AMO - Etude de programmation pour la création de la maison du tourisme et de la mobilité dans le cadre de l'aménagement du pôle multimodal à Gignac		ARCHIPROGRAMME (69000 LYON)	23 500,00 €	3 mois	17/01/2022
2021-534	Abaissement de la pompe du forage F2 Caron Est sur la commune de St Saturnin de Lucian		EPUREAU MARSEILLE (13000 MARSEILLE)	49 902,58 €	3 mois	05/01/2022

Avenant conclus par la Communauté de Communes Vallée de l'hérault - Conseil Communautaire février 2022

N° Marché	Objet	Lot	Titulaire (CP/VILLE)	N° Avenant	Type d'avenant	Montant initial du marché HT	Montant de l'avenant	Date de Notification
2020-029	Travaux de viabilisation du pôle santé	Lot 1 : VRD	EIFFAGE (34433 ST JEAN DE VEDAS	1	Adaptation des prestations de travaux	773 389,51 €	13 301,03 €	10/01/2022
2021-523	Aménagement de l'Alternateur	Lot 3 : Menuiseries	POUJOL (34230 LE POUGET)	1	Moins value travaux	35 769,75 €	-2 700,00 €	13/01/2022
2021-523	Aménagement de l'Alternateur	Lot 3 : Menuiseries	POUJOL (34230 LE POUGET)	2	Plus value travaux	33 069,75 €	2 027,00 €	21/01/2022